

Bourgogne, Nièvre
Saint-Honoré-les-Bains
1 allée de la Chapelle

maison 1 allée de la Chapelle dite Villa Marinette

Références du dossier

Numéro de dossier : IA58001244

Date de l'enquête initiale : 2019

Date(s) de rédaction : 2019

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale thermalisme en Bourgogne-Franche-Comté (1e)

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison

Précision sur la dénomination : maison de villégiature

Genre du destinataire : de commerçant

Appellation : Villa Marinette

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Références cadastrales : 2019, AD, 20

Historique

La villa est construite pour Paul Demoule, propriétaire de l'Hôtel de France à Nevers (détruit) à partir de 1922. Elle est l'œuvre de Georges-Théodore Renaud et date de 1930. Cet architecte est déjà intervenu dans la commune de Saint-Honoré-les-Bains, où il est l'auteur de la [pharmacie](#) de l'avenue Eugène Collin en 1908-1911. Le nom de la villa ("Marinette") serait le surnom de Marguerite Marie Henriette de Talvande, seconde épouse du propriétaire. Après leur mort, la demeure reste la propriété de la famille Demoule jusqu'en 1972. La construction couverte d'un toit en appentis sur le flanc ouest de la demeure est une extension récente.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle ()

Dates : 1930 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Georges-Théodore Renaud

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Paul Demoule (commanditaire, propriétaire, attribution par source)

Description

La demeure se situe en bordure de la colline des Garennes. On y accède à pied par un chemin et un degré depuis l'allée de la Chapelle, et en voiture depuis l'allée des Pins. Elle est construite au nord de la parcelle, pour dégager un espace arboré au sud et surtout pour profiter du site en promontoire. La demeure est composée principalement d'un édifice de plan rectangulaire augmenté d'une très courte aile à l'arrière (côté sud). Les encadrements des baies rectangulaires, qui sont du même type dans les deux murs pignons à l'arrière, confirment que les deux parties ont été bâties en même temps. L'ensemble est construit en béton, et couvert de toits à longs pans et pignons couverts en tuile mécanique. L'accès à l'intérieur se fait principalement par la façade latérale, côté est. La porte d'entrée ouvre directement sur la cage d'escalier. L'escalier droit en bois dessert l'étage inférieur (étage de soubassement) et l'étage supérieur (étage de comble). La cage d'escalier ouvre au nord vers le séjour (doté de deux portes-fenêtres et d'une fenêtre octogonale à châssis fixe). Le séjour dessert un salon (doté d'une seule porte-fenêtre). Il possède une cheminée sous-baie dont le conduit est dérivé dans la partie gauche. Le palier supérieur de l'escalier dessert les chambres de l'étage de comble, dont les deux principales qui sont en façade nord. Chacune possède une pièce servant de rangement. Enfin, l'étage de soubassement est occupé essentiellement par une grande salle de trois travées ouvertes, grâce à ses trois portes-fenêtres, sur la terrasse. La partie la plus remarquable

est la façade nord. Elle s'élève sur toute la hauteur de l'édifice et constitue un volume à part entière qui semble plaqué contre le corps principal. L'architecte lui a donné l'allure d'un temple prostyle. La façade est en effet rythmée par huit colonnes colossales reposant sur de hauts socles de plan carré. Les colonnes portent directement la corniche. Dans leur partie supérieure, le décor peint donne l'illusion de fûts cannelés. Une terrasse en léger surplomb s'étend au pied de la façade. Les ondulations du muret qui fait office de garde-corps font échos à la présence des colonnes. Le balcon régnant devant les trois baies permet d'ouvrir largement le deuxième niveau sur l'extérieur. Ce balcon est abrité par l'avancée du troisième niveau, terminée par trois jardinières à plantes de même forme que le balcon. Les ouvertures de cette façade sont des rectangles aux angles abattus. Sur le flanc ouest de la villa, une extension en béton de plan rectangulaire à un seul niveau est couvert d'un toit en appentis en tôle ondulée.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton

Matériau(x) de couverture : tuile mécanique, tôle ondulée

Plan : plan régulier en L

Étage(s) ou vaisseau(x) : étage de soubassement, 1 étage carré, étage de comble

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; appentis

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier droit, en charpente

Typologies et état de conservation

État de conservation : remanié

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Références documentaires

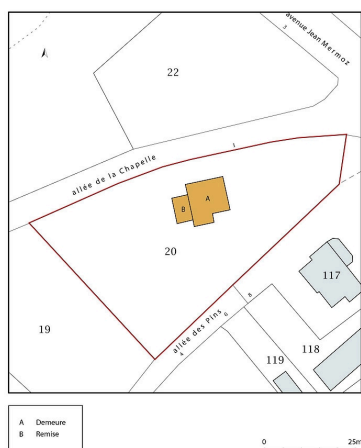
Documents d'archive

- **Archives départementales de la Nièvre. Cadastre de la commune de Saint-Honoré-les-Bains. [1832-1951].**
Archives départementales de la Nièvre. Cadastre de la commune de Saint-Honoré-les-Bains. [1832-1951].
 - Atlas parcellaire (1832) : 3 PP 246
 - État de section (1832) : 3 P 246/1
 - Matrices cadastrales des propriétés bâties et non bâties : 3 P 246/2 (folio 1 à 380), 3 P 246/3 (folio 381 à 780), 3 P 246/4 (folio 781 à 1168)
 - Matrice cadastrale des propriétés bâties (1882-1914) : 3 P 246/5
 - Matrice cadastrale dite « matrice noire » des propriétés bâties : 3 P 246/6
 - Matrices cadastrales des propriétés non bâties : 3 P 246/7, 3 P 246/8, 3 P 246/9Section A, parcelle 509.
Archives départementales de la Nièvre, Nevers : 3 P 246

Bibliographie

- **Georges-Théodore Renaud. 2007-2008.**
Georges-Théodore Renaud. In : Vents du Morvan, n°27, 2007-2008, p. 59.

Illustrations



Plan-masse et de situation,
extrait du plan cadastral (2020).
Dess. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20205800661NUDA



Vue depuis la colline
des Garennes au sud.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_2019580008NUC4A



Vue depuis la colline
des Garennes au sud.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_2019580007NUC4A



Façade sud, vue de trois quarts.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800013NUC4A



Façade nord, vue de face.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800011NUC4A



Façade nord, vue de face.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800012NUC4A



Façade nord, vue de trois quarts.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800009NUC4A



Façade nord, vue de trois-quarts.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800010NUC4A



Terrasse de la façade nord.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800228NUC4A



Terrasse de la façade
nord, socle des colonnes.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800227NUC4AQ



Balcon de la façade nord.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800226NUC4A



Corniche surmontant le troisième
niveau de la façade nord.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800229NUC4A



Escalier intérieur.

Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800224NUC4AQ



Séjour avec cheminée sous-baie.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800225NUC4AQ



chambre ouverte en façade nord.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800223NUC4AQ



Vue sur le quartier
thermal depuis la villa.

Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20195800230NUC2AQ

Dossiers liés

Est partie constituante de : quartier thermal (IA58001202) Bourgogne, Nièvre, Saint-Honoré-les-Bains

Dossiers de synthèse :

patrimoine du thermalisme en Bourgogne-Franche-Comté (le) (aire d'étude) (IA00141432)

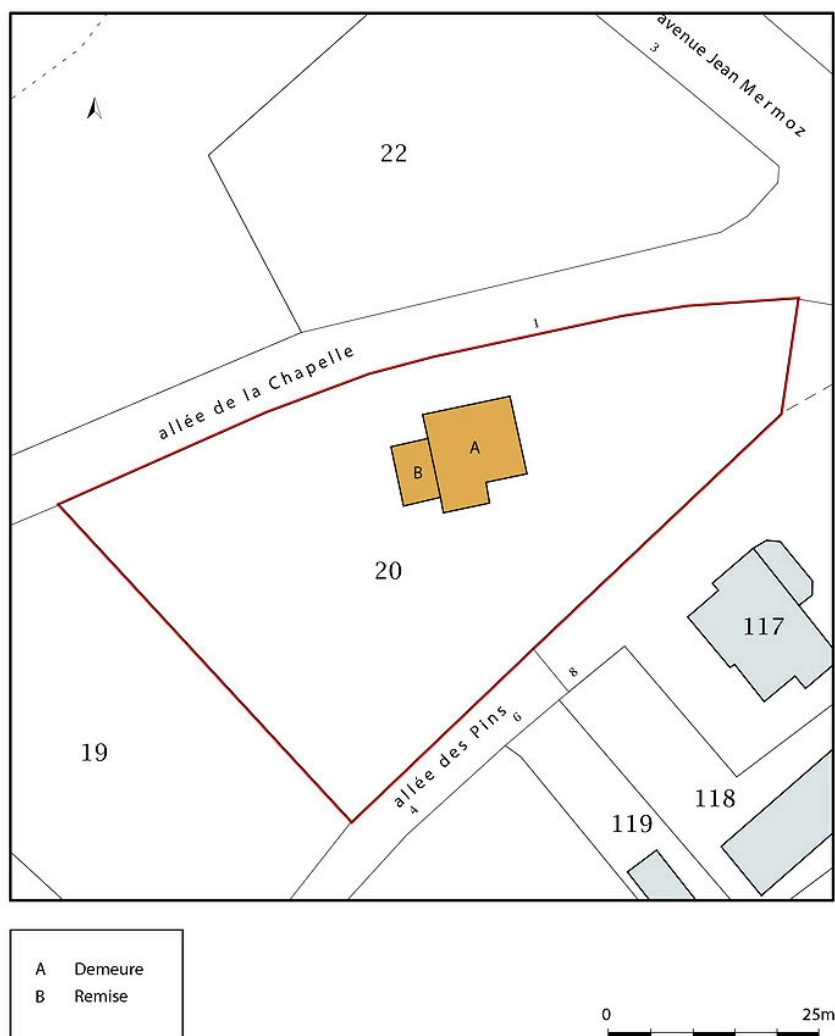
thermalisme dans la commune de Saint-Honoré-les-Bains (le) (IA58001207) Bourgogne, Nièvre, Saint-Honoré-les-Bains

maisons de villégiature dans les stations thermales de Bourgogne-Franche-Comté (les) (IA00141433)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Fabien Dufoulon

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Plan-masse et de situation, extrait du plan cadastral (2020).

IVR26_20205800661NUDA

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2020

Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1/500

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue depuis la colline des Garennes au sud.

IVR26_20195800008NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue depuis la colline des Garennes au sud.

IVR26_20195800007NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sud, vue de trois quarts.

IVR26_20195800013NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade nord, vue de face.

IVR26_20195800011NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade nord, vue de face.

IVR26_20195800012NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade nord, vue de trois quarts.

IVR26_20195800009NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade nord, vue de trois-quarts.

IVR26_20195800010NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Terrasse de la façade nord.

IVR26_20195800228NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Terrasse de la façade nord, socle des colonnes.

IVR26_20195800227NUC4AQ

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Balcon de la façade nord.

IVR26_20195800226NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Corniche surmontant le troisième niveau de la façade nord.

IVR26_20195800229NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Escalier intérieur.

IVR26_20195800224NUC4AQ

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Séjour avec cheminée sous-baie.

IVR26_20195800225NUC4AQ

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



chambre ouverte en façade nord.

IVR26_20195800223NUC4AQ

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue sur le quartier thermal depuis la villa.

IVR26_20195800230NUC2AQ

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation